



Flash Infos de l'APHRAP n°24

Janvier 2007

Association des Anciens de Procida, Hoechst,
Roussel, AgrEvo, ProdeTech

Cher(e)s ami(e)s,

Tout d'abord, au nom du Conseil d'Administration de l'APHRAP et du Comité de rédaction du Flash Infos, nous vous souhaitons une Bonne et Heureuse Année, pour vous et tous les vôtres, et tout d'abord une excellente santé.

Que notre Association, poursuive sur sa lancée ses actions, en favorisant l'aspect humain et convivial et que celles menées actuellement trouvent une conclusion positive et honorable.

Pour votre information, le 16 novembre, Bernard Lachamp et Jean Michel Vigliano ont rencontré Magali Courmontagne DRH de Bayer CropScience afin de fluidifier nos relations, cette rencontre nécessaire, positive mais trop brève devrait se prolonger en janvier.

Par contre, en ce qui concerne le différend actuel avec Bayer CropScience concernant nos amis en Garanties de Ressources, vous pourrez voir dans l'article ci-joint qu'aucune solution "amiable" n'est en vue, ce qui ne veut pas dire que nous en resterons là.

Venez nombreux à l'Assemblée Générale du 8 février, pour y participer et aussi que ce soit pour certains l'occasion de s'engager dans nos commissions pour contribuer à rendre pérenne ce que nous avons entrepris et devons encore entreprendre.

La Commission Animation vous invite

le 25 janvier à une montée vers les Étoiles pour dominer Marseille.

Distance : 14 km

Dénivelé : 480 m

Rendez-vous 9H au terminus du bus N°5 à Château Gombert

A Château Gombert prendre le chemin de Palama (en venant de St Jérôme ou St Mitre avant le village prendre à gauche à la pharmacie, ou, en venant de Plan de Cuques, après le village prendre à droite à la pharmacie) à 1000 mètres exactement après ce carrefour prendre à gauche le chemin de la Parade jusqu'au parking du terminus du bus N°5

Nous aurons à gravir une montée sur sentier sans grande difficulté (environ 3H) le dénivelé est comparable à celui de St Jean du Puy. pour admirer la rade de Marseille.

A l'abri de la barre rocheuse en cas de mistral nous pourrions faire pique-nique et sieste pour ensuite redescendre (environ 2H).

Prévoir de bonnes chaussures de marche, bâtons de marche et un sac bien rempli!!!

PROJET BEAUCAIRE POUR DEMAIN

Depuis le mois de mai 2006 une vaste opération d'information a été lancée auprès de tous les « anciens » de PROCIDA Beaucaire.

Nous avons souhaité l'envoi auprès de chacun d'eux de tous les « Flash Info » depuis le N°20 jusqu'à la fin de l'année 2006, et début 2007. C'est ce qui a été fait.

Il en sera de même avec le compte rendu de L'Assemblée Générale du 8 février 2007.

Par ce moyen chacun a pu prendre connaissance du travail effectué au sein de l'APHRAP dans le meilleur intérêt de ses adhérents, découvrir les services qu'elle peut rendre à chacun et apprécier la qualité des animations proposées.

Comme nous l'avions annoncé, nous allons prendre contact avec chacun des « Anciens concernés par l'opération » afin de connaître leur position et la suite qu'ils comptent donner à cette opération.

La future Section Locale APHRAP Beaucaire, qui doit être avalisée lors de l'AG du 8 février 2007, sera flattée de vous compter alors parmi ses Membres en cas de réponse positive de votre part.



Flash Infos de l'APHRAP n°24

Janvier 2007

Association des Anciens de Procida, Hoechst,
Roussel, AgrEvo, ProdeTech

Le plan épargne géré par NATEXIS EPARGNE

Un adhérent de l'APHRAP (Claude JEAN) nous a alerté à la fin mai de cette année que les frais de gestion des fonds du plan épargne, géré actuellement par NATEXIS InterEpargne, seraient à la charge des titulaires de ces fonds à compter du 1er janvier 2006, sous la forme d'un retrait de parts.

De fait, lui-même s'était rendu compte d'un tel retrait, ce qui lui a été confirmé par Bayer CropScience.

Il y avait eu erreur. Par courrier, NATEXIS a infirmé cette mesure et il a été remboursé, en nombre de parts correspondant à la somme prélevée. En effet, pour les personnes ayant quitté l'entreprise en Garanties de Ressources, les frais de tenue des comptes restent à la charge de cette dernière.

Commission P.R.R.

Au sujet de la **Mutuelle Bayer CropScience**, à ce jour, nous n'avons pas d'informations nouvelles à vous communiquer sur les négociations du nouvel accord d'entreprise sur la complémentaire santé. Les affiliés à cette Mutuelle ont dû recevoir l'appel de cotisation 2007.

L'augmentation est de 6,92%, soit une cotisation mensuelle pour une personne de 83,40 € pour le régime 1 et une cotisation de 55,14 € pour le régime 2.

En ce qui concerne le **contrat APHRAP - Les Mutuelles du Soleil**, l'appel de cotisation fait apparaître une augmentation de 4,5% qui inclut l'augmentation du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale de 3,6%, la garantie est tarifée en fonction de celui-ci et une augmentation conjoncturelle de 0,9%.

La cotisation mensuelle pour une personne est de 53,56 €.

Commission de Garantie de Ressources

Comme annoncé dans notre précédent Flash Infos, la réunion de la Commission de Suivi des dispositifs GR3, GPR3 et NGPR3, s'est tenue le jeudi 16 novembre 2006.

Le compte rendu complet de cette réunion est joint au présent courrier pour les personnes en Garanties de Ressources.

Par contre nous faisons ci dessous un bref résumé de la question importante concernant la revalorisation supplémentaire des rentes :

Les comptes de résultats présentés (2005), montrant à nouveau des fonds de revalorisation supplémentaires nettement à la hausse par rapport à ceux de 2004, ceci a amené les représentants des syndicats et de l'APHRAP, à demander des revalorisations supplémentaires en rapport avec les chiffres présentés.

Reprenant son argumentation des années précédentes, Mme COURMONTAGNE trouve alors nos propositions de revalorisations trop élevées, mais désire tout de même que nous aboutissions à un consensus.

A l'issue de longues discussions nous aboutissons aux positions suivantes :

- pour les représentants des syndicats et de l'APHRAP le minimum acceptable est fixé à 1,5%
- l'ultime proposition de Mme COURMONTAGNE étant de 1,25%, sans aucune possibilité de réserve de notre part sur la situation passée.

Afin de montrer notre volonté de négocier, et de recherche d'un consensus, nous avons demandé un délai de réflexion d'une dizaine de jours.

Après réflexion, consultation et débat, les représentants des syndicats et de l'APHRAP n'ont pas jugé acceptable cette ultime proposition qui s'accompagnait de l'abandon de toute réserve de notre part.. Aucun accord n'ayant été trouvé nous ne connaissons, pas à ce jour, le montant de la revalorisation supplémentaire.

Siège : Le Parc aux Fontaines Bât 5 38 boulevard du Redon 13009 Marseille Tél : 06.22.21.43.21

Email : association.aphrap@laposte.net

Chargé du Flash Infos : Jacques BARD Responsable de la publication Bernard LACHAMP